

APPEL À PROJET DU PARC NATUREL MARIN DE MAYOTTE

AMBASSADEURS DU LAGON DANS LES VILLAGES

Chaque année, le Parc naturel marin finance des projets d'associations et de collectivités avec le dispositif « Ambassadeurs du lagon ». Ces projets sont très divers mais ont un point commun : ils mobilisent la population locale dans un but de préservation de la biodiversité marine.

PROJETS ÉLIGIBLES

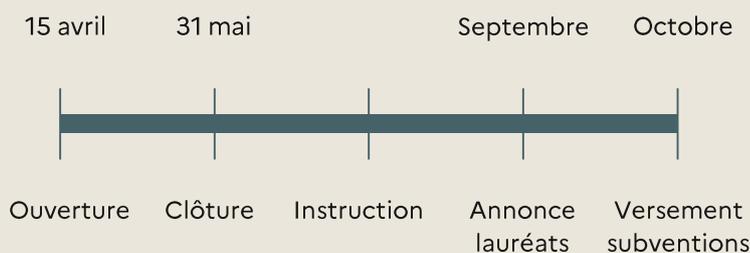
Abordent au moins l'une de ces thématiques

- ✓ Patrimoine naturel
- ✓ Patrimoine culturel
- ✓ Usage durable
- ✓ Pollution

Utilisent au moins l'un de ces moyens d'action

- ✓ Sensibiliser
- ✓ Protéger
- ✓ Faire évoluer les pratiques
- ✓ Améliorer les connaissances

CALENDRIER 2024



INFOS CLÉS

Structures éligibles

Associations & Communes ou groupements de communes

Soutien financier

Pas de montant minimal

Montant maximal : 20 000 €

Taux de financement maximum : 80%

Soutien technique

Outils (guides, fiches synthèses...)

Evènements de réseau

JE POSTULE !

Pour découvrir le règlement et les modalités de candidature, rendez-vous sur la **page dédiée** du site internet du Parc naturel marin.

Le dossier est à adresser avant le **31 mai 2024** par voie électronique avec accusé de réception à : parcmarin.mayotte@ofb.gouv.fr.